
SUJET

STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

FAITS SAILLANTS

Investissement de 55+\$ milliards sur 10 ans :

- **13,2\$ milliards** pour l'offre de logements neufs et améliorés dans le cadre du **Fonds national de co-investissement pour le logement** administré par le gouvernement fédéral (**4,52\$ milliards** en subventions et **8,65\$ milliards** en prêts à faible taux d'intérêt.)
 - Au 30 septembre 2020, près de 171 applications ont été approuvées, totalisant des demandes de prêts de 1,8 milliard de dollars en prêts à faible coût et des demandes de contributions de 1 milliard de dollars. Ceci représente des engagements envers la construction ou la réparation de plus de 76 900 logements.
- **25,75\$ milliards pour l'initiative Financement de la construction de logements (iFCLL)**
 - L'initiative fournira des prêts, de 2017 à 2027 pour la construction de 71 000 unités locatives à travers le Canada.
 - Les emprunteurs bénéficient de prêts d'une durée de 10 ans, assortis d'emblée d'une assurance prêt hypothécaire de la SCHL.
 - Au 30 septembre 2020, la SCHL s'était engagée à verser 7.8 milliards de dollars aux termes de l'iFCLL afin de soutenir la création de 23 500 logements, dont 14 200 seront abordables.
- **200\$ millions sur cinq ans pour le Fonds pour l'innovation en matière de logement locatif abordable:**
 - Au 30 septembre 2020, la SCHL avait engagé plus de 183,2 millions de dollars pour soutenir la création de plus de 17 700 logements, dont près de 15,000 seront abordables.
 - Plus de 4 100 logements en construction.
- **200\$ milliards pour l'Initiative des terrains fédéraux**
 - Au 30 septembre 2020, sept ententes conditionnelles ont été approuvées. Elles représentent un engagement envers la création de 242 logements et 11 millions de dollars en contributions. 34 autres propriétés sont présentement en concours, représentant un potentiel de 6 800 logements.
- **500\$ millions pour l'Initiative fédérale de logement communautaire** administrée par la SCHL (comprends les contributions équivalentes des PT).
 - Phase 1 : Au 31 août 2020, 42,3\$ millions en subventions ont été alloués au soutien de 25 700 logements représentant 857 projets dont les accords arrivaient à échéance.
 - La Phase 2 a débuté le 1^{er} septembre 2020 (initialement prévue pour avril 2020, mais reportée dû à la COVID-19) et représente un investissement de 462\$ millions, à partir du 1^{er} septembre 2020 au 31 mars 2028
 - Phase 2 : Au 30 septembre 2020, la Phase 2 de l'initiative a fourni un soutien au loyer de près de 2\$ millions à plus de 4 500 logements.
- **1,25\$ milliards** sur les trois prochaines années pour que la SCHL mette en œuvre l'**Incitatif à l'achat d'une première propriété**.
 - Au 30 septembre 2020, la SCHL a engagé 173,1 millions de dollars représentant 9 520 applications à l'Incitatif.
- **300\$ millions** pour le **Défi d'offre de logements** par l'entremise de l'Initiative Impact Canada en financement pour lancer un nouveau défi d'offre de logements qui générera des approches visant à éliminer les obstacles à la création de nouveaux logements.

- **4\$ millions** pour le **Groupe d'experts** sur l'avenir de l'offre de logements et l'abordabilité sur deux ans par la SCHL afin de soutenir les travaux d'un groupe d'experts et **5 millions** sur deux ans par la SCHL pour l'établissement d'une modélisation de l'offre de logements à la fine pointe et la collecte de données.
- **4,3\$ milliards** au PT pour administrer l'**Initiative canadienne de logement communautaire** (totalisant **8,6\$ milliards** avec les contributions équivalentes des PT);
- **9,5\$ milliards** en financement de base pour **les logements sociaux existants administré par le PT et le fédéral**.
- **2\$ milliards** pour l'**Allocation canadienne d'aide au logement** (totalisant 4 milliards avec contributions équivalentes des PT); L'Allocation canadienne pour le logement est une allocation pour le logement offerte directement aux familles et aux personnes qui ont besoin d'un logement. et viendra en aide à au moins 300 000 ménages dans l'ensemble du Canada.
- **1,1\$ milliards** aux PT pour les priorités locales (totalisant **2,2\$ milliards** avec contributions équivalentes des PT);
- **300\$ millions** pour le Nord.
- **2,2\$ milliards** pour la **Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance**
- **241\$ millions** pour la recherche, les données et les démonstrations, y compris le **Centre des ressources techniques** et le **Fonds d'aide communautaire aux locataires**.

RÉPONSE

- **Je pense que nous sommes d'accord que plus que jamais, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, nous constatons l'importance d'avoir un chez-soi sûr et abordable.**
- **La Stratégie nationale sur le logement du Canada est devenue un plan de 55 milliards de dollars et + sur 10 ans qui offrira un chez-soi à davantage de Canadiens.**
- **Cette Stratégie ambitieuse donne des résultats concrets en aidant à créer plus de 125 000 nouveaux logements et d'en réparer 300 000 autres. Étant donné le progrès effectué, le gouvernement se penche présentement vers l'élimination totale de l'itinérance chronique au Canada.**
- **La Stratégie aide les personnes dans le besoin, notamment les femmes et les enfants fuyant une situation de violence domestique, les aînés, les Autochtones, les personnes handicapées, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, les anciens combattants et les jeunes adultes.**

Si l'on insiste sur l'Allocation canadienne pour le logement :

- **L'Allocation canadienne pour le logement (ACL), qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2020, offre du financement directement aux ménages pour améliorer l'abordabilité de leur logement.**
- **Le gouvernement du Canada investira 2 milliards de dollars, qui seront égalés par les provinces et les territoires, pour un investissement total de 4 milliards de dollars sur huit ans. On s'attend à ce qu'environ 300 000 ménages bénéficient de l'allocation d'ici 2027-2028.**
- **Nous travaillons avec chaque province et territoire dans l'élaboration conjointe de l'ACL afin de répondre à leurs défis uniques en matière d'abordabilité du logement.**

- En date d'octobre 2020, huit provinces ont signé une entente avec la SCHL pour l'Allocation canadienne pour le logement, et cinq d'entre elles, dont l'Ontario, la Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et le Yukon ont lancé leur programme.
- Notre gouvernement poursuit ses discussions avec les autres provinces et territoires et cherche des moyens d'accélérer le versement de fonds aux Canadiens qui ont besoin d'aide.

Si l'on insiste sur le partenariat multilatéral sur le logement:

- À ce jour, le gouvernement a conclu de nouvelles ententes bilatérales avec tous ses partenaires provinciaux et territoriaux, ce qui représente un financement conjoint de près de 14 milliards de dollars.
- Les ententes de dix ans vont protéger, de renouveler et d'accroître le parc de logements communautaires, et d'appuyer les priorités provinciales au chapitre de la réparation, de la construction et de l'abordabilité des logements.
 - Ontario : investissement conjoint de 4,2\$ milliards
 - Colombie-Britannique : investissement conjoint de 991,1\$ millions
 - Nouveau-Brunswick : investissement conjoint de 299,2\$ millions
 - Territoires du Nord-Ouest : investissement conjoint de 139,4\$ millions
 - Île-du-Prince-Édouard : investissement conjoint de 14,93\$ millions
 - Yukon : investissement conjoint de 59,92\$ millions
 - Alberta : investissement conjoint de 678,1\$ millions
 - Terre-Neuve-et-Labrador : investissement conjoint de 270,6\$ millions
 - Saskatchewan : investissement conjoint de 449,9\$ millions
 - Manitoba : investissement conjoint de quelque 450,8\$ millions
 - Nunavut : investissement conjoint de 339,2\$ millions
 - Nouvelle-Écosse : investissement conjoint de 394,2\$ millions
 - Québec : investissement conjoint de 3,7\$ milliards
- Les nouvelles ententes marquent le début de partenariats qui profiteront d'un financement à long terme et prévisible depuis le 1^{er} avril 2019.
- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont les principaux partenaires du logement et partagent une responsabilité et des rôles complémentaires en matière de logement.
- C'est pourquoi nous travaillerons ensemble dans le cadre du Partenariat pour aider à rendre le logement abordable plus accessible, accessible et approprié dans le but d'aider les Canadiens à répondre à leurs besoins.